الجمهوريّة التونسيّة
RÉPUBLIQUE TUNISIENNE

Projet financé par
l'Union européenne

ENQUÊTE QUALITATIVE

Rapport élaboré par :
Mme Safa BASSALAH, Experte ICMPD

المرصد الوطني للهجرة
Observatoire National de la Migration

ProGreS Migration
TUNISIE
GOUVERNANCE DE LA MIGRATION

ICMPD
International Centre for Migration Policy Development

الجمهورية التونسية
RÉPUBLIQUE TUNISIENNE

Projet financé par
l'Union européenne

Enquête Nationale sur la Migration Internationale

المسح الوطني للهجرة الدولية

المرصد الوطني للهجرة
Observatoire National de la Migration

ProGreS Migration
TUNISIE

GOUVERNANCE DE LA MIGRATION

ICMPD
International Centre for Migration Policy Development

Préface

Ce rapport de la phase qualitative de l'enquête nationale sur la migration internationale (Tunisia-HIMS) publié par le Centre International pour le Développement des Politiques Migratoire, se veut complémentaire au rapport de l'enquête publié par l'Institut National de la Statistique (INS), en collaboration avec l'Observatoire National de la Migration (ONM) et qui s'inscrit dans le cadre du programme méditerranéen d'enquêtes coordonnées sur la migration internationale (MED-HIMS).

Cette phase, menée par Mme Safa BASSALAH, appuyée par Mme Asma BOUZIDI et par l'équipe du projet ProGreS à l'ICMPD, a couvert une sélection de profils de migrants sub-sahariens hétérogène pour ainsi avoir une vision détaillée de leurs parcours migratoires, leurs conditions de vie en Tunisie ainsi que leurs projets futurs et les défis rencontrés, entre autres. Les migrants ont été sélectionnés selon différents critères comme le pays d'origine, la route migratoire, l'occupation actuelle et le sexe. L'enquête a pris la forme d'entretiens semi-directifs individuels en face-à-face dans la ville de résidence des migrants. Le total cible de migrants à questionner est de 70 personnes.

Les années 2020-2022 ont été profondément marquées par les effets de la pandémie du Covid-19 qui ont pesé sur tous les aspects de la vie humaine, y compris les déplacements et donc les flux migratoires. Mais au-delà de la conjoncture récente, ces flux, de et vers la Tunisie, se sont accentués durant la dernière décennie, dans le sillage des tensions géopolitiques qu'a connu la région. Ces bouleversements ont aussi bien touché les effectifs des migrants que leurs profils et formes de migration et ce, pour tous les migrants dont fait partie la population étudiée à travers ce complément.

Cette enquête a bénéficié de l'appui financier de l'Union Européenne dans le cadre de la mise en œuvre de la première composante du Programme Gouvernance Stratégie Migration Tunisienne, ProGreS Migration. L'exécution de cette composante 1 a été confiée au Centre International pour le Développement des Politiques Migratoires (ICMPD).

Equipe ICMPD

Introduction

Le projet d'enquête Tunisia-HIMS, conçu dans le but de surmonter l'insuffisance des informations statistiques sur la migration internationale en Tunisie, a vu le jour dans un contexte national relativement complexe. Le bouleversement de l'ordre socio-économique après la révolution de 2011 a mis en perspective les immigrants en tant que nouvelle catégorie de population vulnérable. D'une manière générale, cette population est constituée par des individus qui, par l'acte migratoire, traduisent à un moment de leur destin individuel celui d'une communauté plus large dans le pays d'origine. En effet, les dynamiques démographiques des pays de l'Afrique subsaharienne, notamment la poursuite de leur forte croissance de sa population, et les obstacles à la mise en œuvre d'un modèle de développement inclusif font de la migration un phénomène structurel. La Tunisie est désormais sur la route des flux migratoires mixtes, une position qui en fait désormais un pays de destination et de transit.

Par ailleurs, la nouvelle expérience de la démocratie dans la société tunisienne n'est pas seulement liée à une prise de conscience politique, mais aussi à une accumulation de plusieurs facteurs qui se constituent imperceptiblement sur plusieurs décennies afin de contribuer au développement durable. Parmi ces facteurs, les actions et les projets menés par les organisations de la société civile et les pouvoirs publics pour la sensibilisation sur la nécessité de déconstruire les idées reçues sur les migrations internationales et informer sur les interactions entre migration et développement entre autre objectifs. Cependant les enquêtes quantitatives relatives aux migrants africains[1] en Tunisie manquent souvent de rigueur au niveau de la méthodologie dans la collecte des données. Cette défaillance impacte la connaissance adéquate et représentative des caractéristiques des immigrés et crée de grandes faiblesses dans la construction de politique migratoire de la part des pouvoirs publics.

[1] Dans le présent rapport, sont désignés par migrants africains toutes les personnes originaires d'un pays du continent africain, hormis la Mauritanie et les pays de l'Afrique du Nord (l'Égypte, la Libye, l'Algérie et le Maroc).

Dans ce contexte, la collecte de données représentatives des dynamiques de l'immigration, à partir des résultats de l'enquête quantitative menée par l'INS, tout en veillant à les approfondir par une analyse du discours des immigrés interrogés dans le cadre de l'enquête qualitative, facilitera certes le processus de mise en œuvre d'un cadre légal et institutionnel pour les différentes communautés migratoires originaires de l'Afrique. Ainsi l'approche qualitative contribue à approfondir les résultats quantitatifs de l'enquête Tunisia-HIMS en explicitant le sens accordé par les acteurs à leurs expériences migratoires dans leur complexité.

Cette perspective de complémentarité entre le volet quantitatif et le volet qualitatif de l'enquête concourt certes à apporter des éléments de réponse aux problèmes de migration, notamment ceux des travailleurs migrants par la mise en œuvre de politiques migratoires planifiées et bien gérées. De ce fait, le volet qualitatif de l'enquête a pour objectif de mettre en évidence les expériences singulières des migrants tout en explicitant la logique de leurs actions dans des domaines variés (parcours migratoires, parcours professionnels, perceptions sur l'expérience migratoire, etc.) et les répercussions éventuelles de ces logiques d'actions sur leurs parcours sociaux. Le matériel ainsi collecté a été analysé afin d'atteindre les objectifs déjà annoncés en ce qui concerne la mise à disposition pour les partenaires institutionnels dans le domaine de la migration d'une base de données exhaustive.

Cadre méthodologique

Une approche de méthode complémentaire (quantitative et qualitative) a été adoptée dans le cadre de l'enquête Tunisia-Hims, comme déjà mentionné, pour faire un état des lieux en ce qui concerne la situation des immigrés africains installés sur l'ensemble du territoire tunisien. Ainsi, le présent rapport expose conjointement les résultats quantitatifs et qualitatifs selon les axes du guide d'entretien et les axes du questionnaire « immigrant ». Le questionnaire « immigrant » ou « étranger résident en Tunisie » porte sur les caractéristiques sociodémographiques des migrants, les parcours migratoires, les raisons de la migration, les conditions d'entrée en Tunisie, la situation professionnelle, les intentions migratoires, les perceptions sur le vécu et l'expérience migratoire.

Le guide d'entretien est largement inspiré de ce questionnaire. Ce choix avait pour but principal l'approfondissement des résultats de l'enquête « Tunisia-HIMS », et puis pour pouvoir mettre en exergue certains points qui passaient parfois inaperçus par les brèves réponses des migrants à certaines questions, vu les contraintes que supposent la méthode de l'enquête par questionnaire. De ce fait, l'enquête qualitative fournit des éléments de compréhension nouveaux quand il s'agit de parcours, de comportements et de perceptions. Cette méthode est particulièrement adaptée lorsqu'il s'agit de prendre pour fil conducteur l'acte migratoire comme étant un événement marquant de l'histoire de vie de la personne migrante. Elle est basée sur ce que le migrant raconte, au sens de faire récit de sa vie ou un fragment de sa vie. Le vécu ne couvre pas obligatoirement toute l'histoire de vie du sujet. Ce dernier avait la possibilité de se limiter à raconter des fragments de sa vie en décrivant ses actions dans des contextes sociaux particuliers mais aussi son existence antérieure à la migration.

Par ailleurs, l'enquête « Tunisia-Hims » comprend plusieurs catégories de migrants, à savoir, les migrants actuels à l'étranger, les migrants de retour, les immigrants (réguliers et non réguliers) et les migrants forcés (les réfugiés et les demandeurs d'asile). Le volet qualitatif de l'enquête comprend uniquement les deux catégories d'immigrants et migrants forcés. Selon l'approche théorique adoptée dans le cadre de la méthode qualitative, ce qui détermine l'échantillonnage n'est pas le besoin de généraliser mais celui d'approfondir et de comprendre au mieux le phénomène. L'échantillon est constitué de 70 enquêté(e)s et a été réajusté en fonction de la saturation des données quand le nouveau matériel a atteint un point de redondance. Le rôle des chefs de communautés des migrants africains en tant que relais avec les migrants a été essentiel pour la diversité des caractéristiques de l'échantillon et pour la facilitation de la prise de contact avec les membres de ces communautés.

Les participants aux entretiens individuels ont été sélectionnés en se basant sur les caractéristiques suivantes : Catégorie de migrant : immigrés y compris les migrants forcés (réfugiés et demandeurs d'asile), Nationalité, Sexe et Région de résidence en Tunisie.

Tableau 1 : répartition des enquêtés par nationalité, sexe et catégorie de migrant (immigré et forcé)

NATIONALITE	EFFECTIF	SEXE		MIGRANT	
		M	F	IMMG	FORCÉ
Benin	**1**	0	1	1	0
Burkina Faso	**5**	3	2	4	1
Cameroun	**8**	4	4	4	4
Congo	**2**	1	1	2	0
Côte d'Ivoire	**10**	5	5	8	2
Érythrée	**4**	2	2	0	4
Ghana	**1**	1	0	1	0
Guinée	**7**	4	3	4	3
Guinée-Bissau	**1**	1	0	1	0
Les Comores	**1**	1	0	1	0
Libéria	**1**	1	0	0	1
Mali	**8**	5	3	8	0
Nigeria	**4**	2	2	0	4
Sénégal	**4**	1	3	4	0
Somalie	**2**	2	0	0	2
Soudan	**6**	6	0	2	4
Tchad	**5**	5	0	3	2
Total	**70**	**44**	**26**	**43**	**27**

Tableau 2 : Répartition des migrants enquêtés par région en Tunisie

Régions	Effectif
Grand-Tunis	8
Nabeul	11
Sousse	6
Mahdia	6
Sfax	15
Medenine	16
Zarzis	8
Total	70

Définitions clés

La population cible de cette enquête est composée des immigrants y compris les migrants forcés (réfugiés et demandeurs d'asile), âgés de 15 ans et plus (volet quantitative de l'enquête Tunisia-HIMS) et de 18 ans et plus (volet qualitatif de l'enquête), résidents en Tunisie au cours de la période de collecte des données. Par ailleurs, la migration est un phénomène multidimensionnel, complexe et difficile à saisir. C'est pour cette raison que la clarté conceptuelle était la base d'une approche méthodologique rigoureuse et efficace lors de la conduite de l'enquête. Des questions filtres ont été posé dans le questionnaire ménage de l'enquête « Tunisia-HIMS » permettant de distinguer les migrants forcés de l'ensemble des immigrants.

Immigré

Du point de vue du pays d'arrivée, personne qui se rend dans un pays autre que celui de sa nationalité ou de sa résidence habituelle, de sorte que le pays de destination devient effectivement son nouveau pays de résidence habituelle.

Travailleur migrant

Personne qui va exercer, exerce ou a exercé une activité, autrement que pour son propre compte, dans un État dont elle n'est pas ressortissante. En effet, les différentes définitions du « travailleur migrant » qui apparaissent dans les instruments internationaux, révèle que cette notion englobe toutes les migrations pour raisons économiques, autorisées ou non autorisées. C'est la motivation à la migration qui est prise en compte et non pas les modalités de la migration.

Migrant forcé

Dans le cadre de l'enquête « Tunisia-HIMS », est considéré migrant forcé « toute personne qui craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité ou dans lequel elle avait sa résidence habituelle et, en raison de ladite crainte, ne peut ou ne veut y retourner » selon la définition du HCR. Également la définition des demandeurs d'asile selon laquelle « toute personne ayant sollicité une protection internationale et dont la demande de statut de réfugié n'a pas encore fait l'objet d'une décision définitive » a été adopté. De ce fait, tout demandeur d'asile n'est pas nécessairement reconnu comme réfugié à l'issue du processus, mais tout réfugié a, dans un premier temps, été demandeur d'asile.

Profils des migrants

1.1. Nationalités et redéploiement spatial des migrants africains en Tunisie

Les migrants africains en Tunisie sont caractérisés par une forte concentration géographique dans la région du Grand Tunis (50,3%) et la région du Centre Est (40,6%). Les autres régions ne sont attractives que pour 9,1% des migrants.

Figure 1: Répartition des migrants africains en Tunisie selon la région de résidence

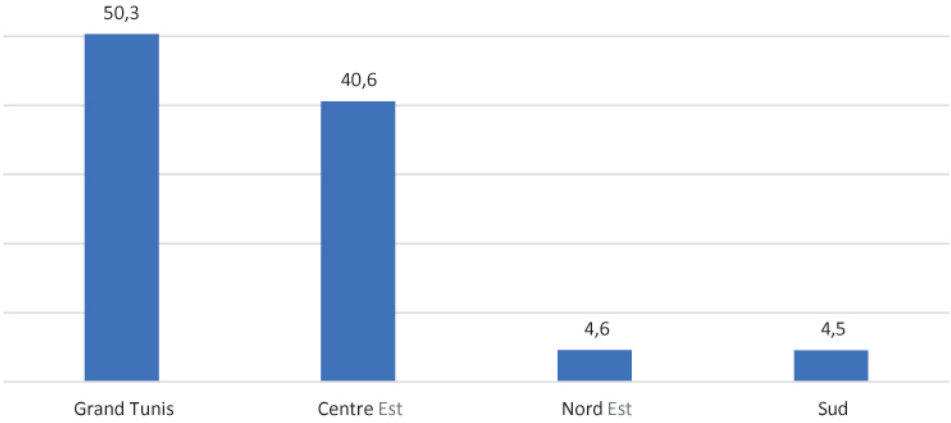

Source : INS, Enquête Nationale sur la migration internationale 2020/2021 (Tunisia-HIMS)

Le redéploiement géographique des travailleurs migrants en Tunisie est lié principalement à la question de l'inégalité régionale du développement économique en Tunisie. L'enquête qualitative a confirmé la tendance à la volonté des migrants d'inscrire leurs choix de résidence selon les opportunités d'emploi mais aussi selon le sentiment de « bien-être » dans une région ou une autre. Il s'agit donc d'appréhender ici les multiples facettes de ce sentiment, qu'il soit influencé par les opportunités d'emploi, les conditions de vie favorables, la sympathie des gens ou simplement un cadre de vie agréable. Dès lors, la résolution de cette question de leur déploiement géographique s'avère liée à la perception du vécu dans la région de résidence. Les extraits d'entretiens suivants illustrent parfaitement ce lien.

M. Migrant 1 (24 ans, célibataire, Côte d'Ivoire, travailleur migrant)

«J'ai laissé Tunis pour venir à Sfax. Je connais des amis qui sont installés à Sfax, ils m'ont proposé alors de venir voir comment ça se passe ici. J'ai commencé à travailler tout de suite, je suis payé de la même manière qu'à Tunis. Je suis payé à 25 dinars par jour et je me trouve avec 20 dinars net par jour puisque que je paye environ 5 dinars de transport par jour. Le loyer est moins cher ici qu'à Tunis, je peux même m'endetter avec l'épicier, souvent quand je n'ai pas l'argent, je le paye lorsque je reçois mon salaire, c'est lui qui me l'a proposé.»

Mme Migrante 2 (26 ans, mariée ayant un enfant en Tunisie, Burkina Faso, travailleuse migrante)

«…Il y'a pas de travail à Tunis. Moi j'ai beaucoup aimé la vie à Hammamet, la propriétaire était trop gentille avec nous, elle nous aidait, elle nous conseillait, elle nous a aidé même à inscrire mon fils dans un jardin d'enfant. Elle m'encourageait à trouver du travail et elle faisait tout ce qu'elle pouvait pour nous aider, on était comme une famille.»

M. Migrant 3 (41 ans, marié ayant un enfant au pays, Côte d'Ivoire, travailleur migrant)

«La première année en Tunisie quand je suis tombé malade, c'était à cause du climat, ça m'a fait au moins trois mois comme ça. Et c'était difficile parce que là j'étais seul dans un studio, j'avais pas beaucoup d'amis donc c'était difficile. Mais le bailleur là il était très gentil, lui et sa femme, chaque fois qu'il a le temps, il passait me saluer avec sa femme. Il m'appelait souvent pour voir si ça va, il m'a beaucoup aidé en tous cas et depuis j'ai pas changé de résidence»

Les relations humaines, pour comprendre le choix du lieu de résidence de la part des migrants, ne peuvent être négligées. Le choix et l'attachement à une région font partie intégrante de l'attachement aux personnes. M. Migrant 4 a parlé de plusieurs régions dans son parcours géographique en Tunisie tout en mettant en avant un sens particulier aux relations qu'il y ait nouées. Ainsi, le bon accueil de la part de la communauté locale permet de consolider cette préférence de s'installer dans une région ou une autre. Le processus d'intégration des migrants passe par l'intériorisation de ces rapports humains comme le montre les extraits d'entretiens suivants.

M. Migrant 4 (24 ans, célibataire, Tchad, travailleur migrant)

«Je me suis déplacé dans plusieurs régions de la Tunisie, deux ans à Jendouba pour les études, la troisième année à Tunis pour ma licence, j'ai passé quelques jours à Bizerte pour les vacances, j'ai habité quelques temps à Nabeul avec mes frères qui habitent là- bas. Et pour travailler je suis allé à Sousse, Sfax, Gabes et au final, je suis parti à Djerba et je passe de temps à autres à Zarzis pour voir des amis qui sont venus de la Libye. Moi j'ai une préférence pour Djerba, Sousse et Tunis. Dans chaque endroit, tu vas trouver des bonnes et des mauvaises personnes. Toutes les personnes que j'ai connues sont des personnes extrêmement gentilles.»

M. Migrant 5 (28 ans, célibataire, Mali, travailleur migrant)

«Quand je suis allé à Zarzis, j'ai découvert une ville qui me semblait pas mal, les habitants de Zarzis étaient plutôt gentils avec nous les africains contrairement à la capitale que je n'ai pas trop aimée.»

M. Migrant 6 (38 ans, célibataire, Côte d'Ivoire, migrant forcé)

«Ce que j'ai aimé le plus à la ville de Maamoura, c'est que les gens ici sont trop accueillants, ils aiment bien l'étranger, je me sens à l'aise avec eux, ils te font pas sentir que vous êtes différent, ils se comportent avec toi comme si t'es l'un d'eux. Par rapport à la ville, je profite bien de cet environnement, de la plage, j'ai des bons amis ici, on se voit souvent et on s'amuse ensemble. Je suis parfaitement à l'aise ici, je me sens libre, en sureté et en sécurité et je me dis toujours que l'argent ne peut jamais remplacer tout ça.»

S'agissant ainsi du processus d'intégration des migrants dans des villes ou régions bien spécifiques de la Tunisie, il faudra accorder de l'importance aux acteurs locaux pouvant jouer un rôle dans ce processus d'intégration. Considérant l'intégration comme le produit d'une combinaison de facteurs individuels, locaux et institutionnels, elle peut aboutir à l'observation de concentrations géographiques remarquables pour certaines communautés migrantes en Tunisie. Les entretiens individuels mettent en perspective la complexité et la multi dimensionnalité du processus d'intégration des migrants, traduisant l'importance des liens sociaux dans le processus d'intégration des populations immigrées dans la communauté locale. Les liens sociaux peuvent de ce fait agir comme un capital humain ayant un impact sur le processus d'intégration des migrants africains en Tunisie.

1.2. Caractéristiques sociodémographiques

L'examen de la structure par âge et sexe de la population migrante originaire de l'Afrique en Tunisie révèle que 6,6% ont moins de 15 ans, 30,8% ont entre 15 et 24 ans, 53,5% ont entre 25 et 39 ans et 9% ont plus de 40 ans. La répartition par âge fait apparaître une forte proportion d'adultes en âge de travailler relativement jeunes. En termes d'effectif, les femmes deviennent majoritaires à partir de l'âge de 30 ans. Quant à l'âge moyen au moment de l'entrée en Tunisie, il est de l'ordre de 26,6 ans ; la population étrangère la plus jeune en Tunisie.

Figure 2 : Structure par âge des migrants africains en Tunisie (%)

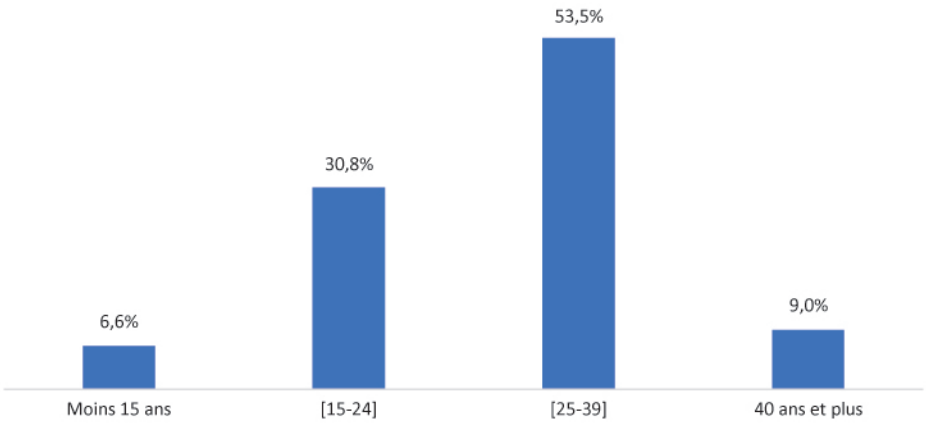

Source : INS, Enquête Nationale sur la migration internationale 2020/2021 (Tunisia - HIMS)

Par ailleurs, le pourcentage des célibataires parmi les migrants âgés de 15 ans et plus est de 71,5%. Selon le sexe, ce statut est plus répondu chez les hommes (77,3%) que chez les femmes (60,1%). 27,9% des migrants sont mariés (38,5% pour les femmes contre 22,5% pour les hommes). L'ensemble des veufs et des divorcés ne représentent que 0,6%.

Figure 3 : Répartition des migrants africains en Tunisie selon l'état matrimonial et le sexe (%)

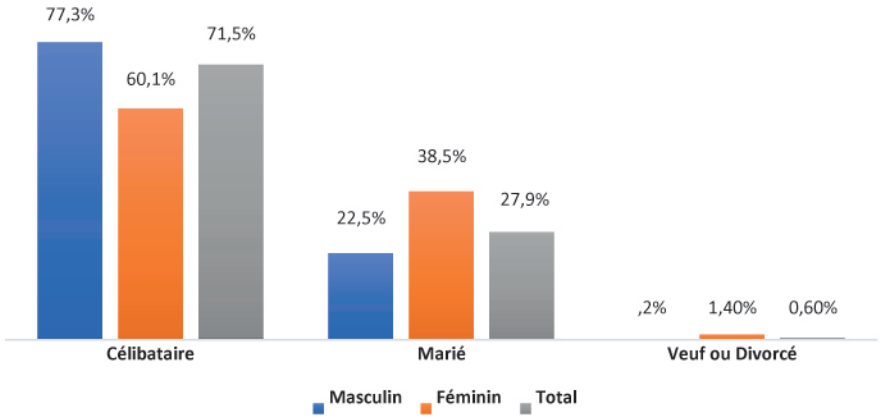

Source : INS, Enquête Nationale sur la migration internationale 2020/2021 (Tunisia -HIMS)

1.3. Caractéristiques d'éducation

Environ quatre migrants sur dix (39%) ont atteint le niveau d'enseignement supérieur ; une différence remarquable entre les hommes et les femmes (45% et 28%). La différence entre les proportions en ce qui concerne le niveau secondaire est moins marquante (31% et 39%). Pour l'ensemble des deux sexes, les migrants sans instruction et de niveau primaire représentent, respectivement 9% et 10%. 8% des migrants africains en Tunisie ont une formation professionnelle (9% pour les hommes contre 7% pour les femmes).

Figure 4 : Répartition des migrants africains en Tunisie selon le niveau d'instruction et le sexe (%)

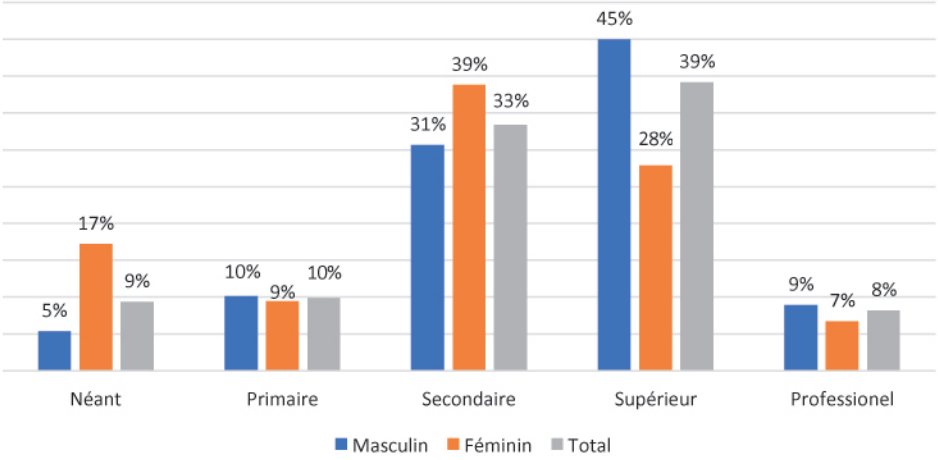

Source : INS, Enquête Nationale sur la migration internationale 2020/2021 (Tunisia - HIMS)

Concernant les diplômés de l'enseignement supérieur, en se référant à la population âgée de 19 ans et plus, deux migrants sur dix ont un diplôme d'étude supérieur (21,5%).
La proportion des diplômés du supérieur parmi les hommes est plus élevée que parmi les femmes (24,7% contre 15,1%). 41,9% des migrants diplômés de l'enseignement supérieur ont eu leurs diplômes en Tunisie, 49,2% dans leurs pays d'origine et 9% dans un pays autre que le pays d'origine. Par ailleurs, dans un contexte migratoire très spécifique à l'échelle nationale, la majorité des entretiens individuels effectués avec les étudiants témoignent de l'effet positif de la stratégie du ministère de l'enseignement supérieur tunisien adoptée pour favoriser l'accueil des étudiants africains comme le rapporte les extraits d'entretiens suivants.

M. Migrant 7 (20 ans, Mali, étudiant en deuxième année Informatique de Gestion à Sfax)
«En obtenant un bac avec mention, j'ai eu l'opportunité d'avoir une bourse d'études en Tunisie de trois ans. Au fait ce n'étais pas trop compliqué pour moi, j'avais juste une démarche à suivre pour préparer mon dossier d'autant plus qu'il y a une coopération entre le Mali et la Tunisie qui facilitait l'accès et les traitements de dossiers. Puisque je suis boursier, donc tout est pris en charge par l'Etat. J'avais la possibilité de postuler dans d'autres pays du Maghreb mais la Tunisie est en quelque sorte le premier choix d'autant plus que la démarche pour aller en Allemagne, en Angleterre ou Chine, des pays qui offrent des bourses d'études aux diplômés Maliens, est plus compliquée.»

Mme Migrante 8 (22 ans, Mali, étudiante en deuxième année Marketing à Sfax)
«Après que j'ai obtenu mon Bac, j'ai raté le concours d'excellence à cause d'empêchements personnels, j'ai choisi alors de continuer mes études à l'étranger, dans l'un des pays magrébins qui ont une coopération avec le Mali pour avoir une bourse d'études, j'ai postulé en Algérie, en Tunisie et le Maroc et j'étais retenu en Tunisie. En tout cas si j'avais le choix, j'opterais pour la Tunisie qui est mieux placée en qualité de formation et de niveau de vie par rapport aux autres pays africains.»

Néanmoins, plusieurs étudiants sont contraints d'exercer des activités professionnelles non déclarés au regard des difficultés financières et surtout de la non régularité du versement des bourses qu'ils reçoivent de leurs États d'origine. Également, la longue procédure pour l'obtention de la carte de séjour fait basculer le projet d'étude en un parcours difficile et pénible. En effet, une situation de précarité est engendrée par les conditions d'accès à une carte de séjour produisant un risque de subir les sanctions d'un séjour irrégulier. Les deux témoignages suivants illustrent parfaitement la situation.

M. Migrant 9 (23 ans, Tchad, étudiant en gestion dans un établissement privé à Tunis)
«Je me suis rendu compte après quelques jours de travail que c'était de l'arnaque, j'ai alors quitté le centre et quand j'ai quitté tous les subsahariens qui étaient là-bas ont quitté aussi pas à cause de moi ils ont fait un mois et on leur a payé 300 Dt alors que le salaire de base était à 450Dt. Mais on sait qu'on paye les tunisiens parce les employeurs savent qu'ils peuvent porter plainte. Pour nous la communauté subsaharienne, ils savent qu'on n'a pas le droit de travailler sur le territoire tunisien. C'est écrit dans la demande visa tu viens pour les études tu finis tes études après tu rentres tu ne dois pas venir pour travailler.»

M. Migrant 10 (23 ans, Cameroun, étudiant en 4 -ème année ingénierie dans un établissement privé à Tunis)

«J'ai été victime d'une petite mésentente avec la police, j'étais au passage, j'avais ma bavette en mains. Comme je marchais seul, il n'y avait personne, j'arrive à la station du métro, le policier me dit : « Monsieur votre bavette ! ». Je lui ai présenté ma bavette en main, il m'embarque au petit bureau où il y avait la police, il commence à dire tu dois payer 60Dt. Après il me demande mon passeport, je lui ai dit monsieur je ne suis pas sorti avec mon passeport parce que mon passeport est unique et je peux vous montrer un scan de mon passeport ils me disent non ! J'explique que je suis en train de faire la procédure de la carte de séjour, je l'ai déposé et j'attends toujours d'aller prendre la provisoire, ils m'ont dit non vous n'avez pas de carte de séjours. Pourquoi vous n'avez pas de carte de séjours ! Je peux vous montrer un scan de mon passeport, ils me disent non! ils étaient en train de dire vous allez rentrer au Cameroun, moi je n'avais pas peur parce que je sais que je ne suis pas en infraction, j'ai en fait assisté à un séminaire organisé par une ONG, ils m'ont donné une carte avec quelques lois de la Tunisie, des lois qui sont notées avec des numéros d'avocats. C'est cet avocat que j'ai appelé, il m'a dit que j'étais victime d'un abus de pouvoir et qu'il allait venir. Les policiers commencent à parler en arabe et je ne comprenais pas et quand j'ai fini mon appel, le policier m'appelle, il commence à me dire ok on a compris votre raison mais c'est un avertissement et du coup ils ont dit ok on peut vous libérer vous pouvez aller.»

Processus de migration

2.1. Condition de départ des migrants de leurs pays d'origine

Environ un migrant sur deux (47%) a quitté son pays d'origine principalement pour la recherche d'emploi. Les études viennent en seconde position avec 36%. La raison de l'amélioration des conditions de vie est évoquée par 5% des migrants. L'accompagnement familial, l'augmentation du taux de criminalité et autres raisons se placent chacune en 4ème position avec la proportion minime de 4%.

Figure 5 : Répartition des migrants africains en Tunisie selon la raison de départ de leurs pays d'origine (%)

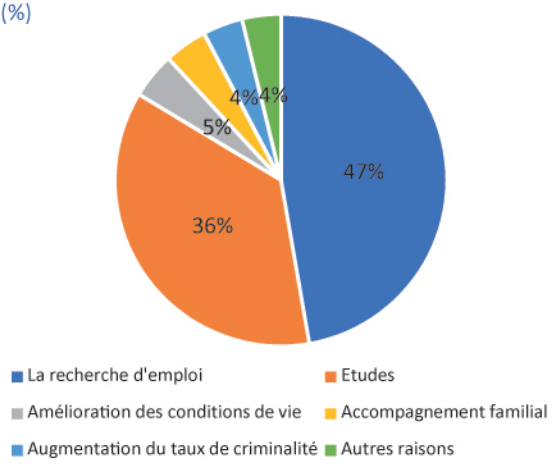

Source : INS, Enquête Nationale sur la migration internationale 2020/2021 (Tunisia-HIMS)

Motivés par une multiplicité de facteurs, les migrants africains en Tunisie expriment des vulnérabilités variées et font objet de violations de leurs droits tout au long de leurs périples migratoires. Les hommes et les femmes qui effectuent l'acte migratoire ont souvent été soit forcés de quitter leurs foyers à cause d'un conflit ou de persécutions, soit ils ont entrepris le voyage en quête d'une vie meilleure. Le processus migratoire comprend ainsi une grande variété de facteurs incertains et de déclencheurs fortuits liés notamment aux évolutions du marché du travail, difficiles à saisir pleinement dans un contexte de guerre ou d'instabilité politique, ou bien de facteurs qui apparaissent au cours de leur périple migratoire et d'autres qui découlent même des conditions du pays d'accueil des migrants à savoir, la Tunisie. Les principales caractéristiques des flux migratoires mixtes consistent en la multiplicité des facteurs à l'origine du mouvement et les divers besoins et profils des personnes concernées. Ces flux peuvent inclure des migrants, dont certains peuvent avoir des besoins spécifiques, des réfugiés, ou encore des victimes de traite. Chaque individu peut appartenir à une ou plusieurs catégories de migrants comme le cas des migrantes enquêtées BS ou YS qui étaient au cours de leurs parcours migratoire victimes de la traite de personnes et de l'abus sexuel.

Mme Migrante 11 (41 ans, mariée ayant 3 enfants au pays, Côte d'Ivoire, travailleuse migrante)

«J'ai commencé en 2012 à faire le commerce… vu que j'étais au foyer avec mon mari, le père de mes enfants, je me suis dit qu'il faut mettre un truc en place, j'ai pris un magasin, je suis partie au Bénin, au Togo, au Ghana pour importer des produits cosmétiques….beaucoup de produits quoi. Et vu qu'il y'a eu la crise au pays je ne pouvais plus prendre le train pour aller au Burkina Fasso, il y'avait plus de trains, il y'avait plus de transports donc j'ai arrêté l'activité…ils ont tout pillé, tout cassé…Moi dans ma tête je voulais être indépendante, malgré que mon homme aime mes enfants, je voulais chercher mon argent et être indépendante. Avec mon mari, ça n'allait plus, moi j'ai décidé de quitter le pays, je voulais être tranquille dans mon coin et quitter le pays...je voulais pas voir mes enfants souffrir. Je voulais chercher l'argent pour que mes enfants soient à l'aise, un jour ils vont dire notre maman a souffert pour nous, pour qu'on puisse vivre dans de meilleures conditions. Je suis une femme qui est venue dans la difficulté, j'ai laissé un bébé de neuf mois et je suis venue, parce que j'ai vu que ça n'allait pas, une femme qui laisse son bébé de neuf mois et voyage dans un autre pays, comprenez la souffrance qu'elle fuit.»

Mme Migrante 12 (23 ans, mariée ayant un enfant, Érythrée, migrante forcée, demandeuse d'asile)

«Les conditions de vie en Érythrée sont trop difficiles, un pays à régime dictatorial militaire, nous n'avons pas de droits, nous sommes condamnés à obéir aux ordres. Il y a une loi dans mon pays qui exige que toute personne atteignant l'âge de 18 ans doit rejoindre l'armée. On n'a pas le choix, on ne peut même pas se marier si on ne travaille pas pour l'armée. Lorsqu'on a voulu se marier moi et mon mari, on a préparé un dossier pour le présenter aux autorités, il a été refusé puisqu'on n'était pas engagé dans l'armée et on a été même convoqué officiellement pour rejoindre le service militaire. Face à cette situation, on s'est arrangé pour faire un mariage en secret, seules nos familles ont été informées. On a décidé de s'enfuir et quitter le pays pour aller au Soudan. De toute façon on était recherché par les autorités érythréennes puisqu'on n'a pas répondu à l'appel à l'engagement dans l'armée.»

Les témoignages des enquêtés prouvent également que parmi les principaux obstacles à l'intégration des réfugiés, le fait de les confondre souvent avec la catégorie des travailleurs migrants irréguliers ou le fait de considérer qu'ils constituent une sous-catégorie des migrants de la part des pouvoirs publics. Ceci impacte d'une manière directe la vie de ces personnes qui fuient des persécutions ou des zones de conflits. Comme le montre l'extrait d'entretien suivant, le réfugié qui a vécu un traumatisme dans le pays d'origine vit un nouveau traumatisme : la difficulté d'accès aux soins de santé mentale et au soutien psychosocial qui devraient être prioritaires pour réussir l'installation dans le pays d'accueil.

M. Migrant 13 (28 ans, célibataire, Guinée, migrant forcé, réfugié)

«Ma famille est décédée pendant la guerre, tu sais c'était entre les ethnies … ils ont brulé la maison, mon frère a été dedans, ma mère, mon petit frère et mon père aussi a été laissé dedans, moi-même j'ai fui, c'était une guerre ethnique. C'était à Nzérékoré centre, une région entre Guerzé et les Malinkés, il y a eu beaucoup de morts à ce moment-là. J'ai été là-bas, à ce moment-là, pas loin de la maison et j'ai pris la fuite, il y avait beaucoup de morts. Je suis parti au Côte-d'Ivoire, en fait Nzérékoré est à la frontière du Guinée, j'ai marché à pied pour partir à la Côte-d'Ivoire.

Quel regard vous portez aujourd'hui sur votre expérience migratoire en Tunisie ? Qu'est-ce que vous en pensez ?

Personne ne m'a fait du mal ici en Tunisie mais je me sens pas bien de l'intérieur après tout ce que j'ai vécu…je vais pas bien, ma santé n'est pas bonne. Je ne sais pas par contre si ça va être mieux en Europe (parlant de son projet de traversée de la méditerranée) ou pas c'est Dieu seulement qui le connait.»

Par ailleurs, l'examen des conditions de départ des migrants depuis leur pays d'origine nécessite d'appréhender les moyens du financement du projet migratoire, des moyens qui les mettent souvent au cœur des réseaux de trafic des êtres humains. Les résultats de l'enquête quantitative montrent que la part des migrants ayant financé leur voyage par des ressources personnelles est de 44,6%. Les aides et les cadeaux familiaux représentent la proportion de 36,3% comme moyen de financement du voyage pour les migrants. 10% des migrants ont pu financer leur voyage grâce aux bourses d'études reçues du pays d'origine. Les autres moyens de financement interviennent à proportions presque égales.

Figure 6 : Répartition des migrants africains en Tunisie selon le moyen de financement de leur voyage (%)

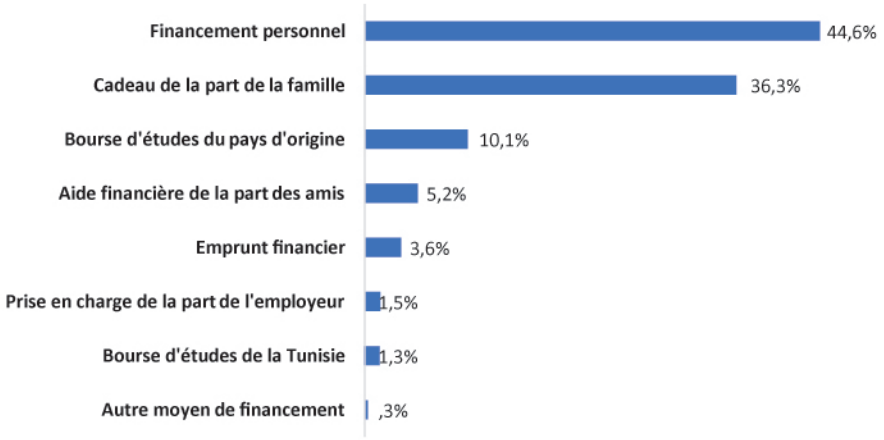

Source : INS, Enquête Nationale sur la migration internationale 2020/2021 (Tunisia - HIMS)

Le recours à des femmes de ménage originaires de l'Afrique, qui a commencé au début des années deux milles en Tunisie, a généré une pratique qui s'apparente à une simple activité de service mais relèvant davantage d'un trafic, où les femmes « recrutées » deviennent les victimes d'intermédiaires. Ces intermédiaires se présentent souvent comme des personnes volontaires de l'aide au financement du voyage dans le pays d'origine. Plusieurs organisations non gouvernementales nationales et internationales ont traité de ce sujet et révélé l'existence d'un réseau transnational formé de personnes originaires de l'Afrique et de locaux pour recruter des travailleuses domestiques via des pratiques abusives et interdites par la loi. La servitude domestique constitue l'une des figures les plus importantes de la traite en Tunisie. Différentes causes, comme la confiscation de passeports, empêchent les jeunes femmes migrantes de retrouver leur liberté et les placent dans une situation de servitude et de vulnérabilité chez des familles appartenant à une certaine catégorie sociale. Se trouvant dans une situation totalement imprévisible et victimes de tout un réseau de trafic, elles doivent travailler cinq mois sans salaire pour rembourser les frais des billets d'avion déjà avancés et qui coutent réellement beaucoup moins. Les témoignages suivants illustrent parfaitement la situation.

Mme Migrante 14 (41 ans, mariée ayant 3 enfants au pays, Côte d'Ivoire, travailleuse migrante)

«Je suis allée voir une dame qui aidait les gens à voyager, parce que je n'avais pas l'argent pour le billet d'avion, et l'argent de poche. La dame a pris l'engagement de me payer le billet d'avion pour venir à Tunis, il y'avait sa sœur qui était ici, celle qui est venue me chercher à l'aéroport. Je devais travailler cinq mois en Tunisie pour payer le billet d'avion, donc je devais travailler pour elle, pour rembourser l'argent du billet. Je savais pas que j'allais être une femme de ménage. La dame m'a dit que c'est un travail avec contrat et c'est tout.»

En ce qui concerne les moyens de financement du parcours migratoire, les réponses de plusieurs migrants enquêtés lors de la passation des entretiens individuels révèlent qu'ils combinent différentes sources d'argent. L'emprunt, l'aide familiale, l'épargne personnel depuis le pays d'origine mais aussi l'épargne personnel issu du travail et découlant de chaque étape migratoire. Ainsi le coût du voyage dès le départ du pays d'origine, y compris l'étape décisive qui est celle de la traversée de la Méditerranée depuis la Lybie pour certains migrants (service que rendent les passeurs à des tarifs exorbitants), joue un rôle clé dans « la réussite du projet migratoire ».

M. Migrant 16 (25 ans, célibataire, Soudan, migrant forcé, demandeur d'asile)

Après le déclenchement de la guerre au Sud du Soudan, M. Migrant 16 a décidé de partir. Ses amis qui travaillaient à Misrata en Libye, lui ont promis de financer le voyage depuis les frontières du Soudan vers Misrata à condition de les rembourser dès qu'il ait un boulot M. Migrant 16 a commencé son voyage depuis le Sud du Soudan vers une région connue par les mines d'or. La région se situe sur les frontières entre le Soudan, l'Egypte et la Libye, les libyens y entrent afin d'échanger leurs marchandises contre l'or. Avec l'aide d'un soudanais, M. Migrant 16 a contacté un passeur libyen pour qu'il lui fasse passer les frontières.

«C'était dangereux de faire ça parce que nombreux gens que je connaissais ont fini dans les mains des mercenaires Libyens, délivrés par ces passeurs, ils te prennent l'argent au début puis ils t'envoient directement aux Libyens qui eux aussi vont te demander une rançon pour te libérer. Mes amis, installés à Misrata, m'ont déjà averti et m'ont dicté qu'est-ce que je dois faire. Ils m'ont dit que si quelqu'un vous propose de t'emmener à la ville, il faut refuser, il faut toujours dire que t'es ici rien que pour travailler, sinon tu finiras dans les mains des mercenaires. Au fait, c'est un seul réseau de passeurs, pour se déplacer d'une ville à une autre, il faut changer de passeur qui t'emmène à la prochaine ville.»

Arrivé à Al-Koufrah en Libye, M. Migrant 16 est resté là-bas dans une grande ferme pendant cinq jours jusqu'à ce que ses amis lui avaient envoyé un chauffeur de taxi qu'ils connaissaient. Arrivé à la ville de Awjila, il y est resté pendant deux mois chez un soudanais jusqu'à ce que ses amis lui envoient de nouveau quelqu'un pour le ramener à la ville de Ajdabiya. Et de Ajdabiya à Al Djoufrah, un autre passeur a confisqué son passeport et lui a délivré un document officiel attestant qu'il est un migrant expulsé. À Djoufrah, le migrant enquêté a commencé une nouvelle étape jusqu'à la ville de Beni Walid. Il y a passé huit jours et une voiture est venu le transférer vers la ville de Misrata, là où ses amis sont installés. Il y a passé deux années, il a travaillé dans la maçonnerie pour rembourser ses amis. Par la suite, M. Migrant 16 a commencé à épargner de l'argent pour la traversée de la Méditerranée. Sa première tentative d'émigration vers l'Europe a échoué, la police maritime libyenne les a rattrapés, ils l'ont mis en prison à Tripoli, jusqu'à ce que la brigade des révolutionnaires de Tripoli a libéré M. Migrant 16 avec un autre Soudanais et un Guinéen. La brigade leur a proposé de travailler pour eux, M. Migrant 16 s'est trouvé du côté du gouvernement islamiste d'Al Wifak dans la région de Ain Zara. Après une semaine, il a réussi à fuir le camp, et est allé à la ville de Tadjourah où il connaissait des amis, il y est resté une semaine puis retourné à Misrata.

> *«Je me suis habitué un peu à vivre à Misrata surtout que la vie pour un étranger sans papiers à Tripoli est trop difficile. Je me suis retrouvé à la case de départ puisque j'ai perdu tout mon argent et j'ai travaillé encore et encore. J'ai entendu dire que voyager depuis la ville de Zouara est garanti mais le voyage coûtait trop cher pour moi, il fallait payer 1000 dollars, j'ai travaillé dure pour avoir un peu d'argent et tout ce que je gagnais je le transférais au Soudan pour que ma famille investisse avec cet argent et sa valeur puisse augmenter. Après quelque temps, j'ai contacté ma mère et mon frère pour qu'ils me renvoient un peu d'argent afin de payer la traversée depuis la ville de Zouara mais finalement je me suis trouvé en Tunisie voilà.»*

2.2. Parcours migratoires

L'enquête qualitative a fait ressortir que les itinéraires migratoires transsahariens sont caractérisés par des points de passage clés ainsi que des zones de danger le long de ces itinéraires. L'entrée en Tunisie peut se faire par le poste-frontière avec la Libye, le poste frontière avec l'Algérie ou bien par voie maritime lors des tentatives de la traversée méditerranéenne depuis la Libye comme le cas du migrant 17.

M. Migrant 17 (28 ans, marié ayant deux enfants, Guinée, travailleur migrant) a décidé d'aller travailler dans un premier temps au Mali pour gagner l'argent nécessaire à la traversée de la Méditerranée puisque les travailleurs dans la maçonnerie y sont mieux payés qu'au Guinée. Dans un deuxième temps, il est allé en Algérie, il y a travaillé pendant six mois avant d'aller au Maroc, là où il a tenté la traversée de la Méditerranée trois fois. La traversée était planifiée avec un passeur marocain et il y'avait un intermédiaire ivoirien qui s'occupait de tout. M. Migrant 17 raconte les étapes de son parcours migratoire, rapportées ici dans leurs détails, depuis la Guinée jusqu'à la traversée pour aller en Espagne, alors qu'il s'est trouvé enfin en Tunisie.

La première étape du parcours migratoire : De la Guinée (Conakry) au Mali (Bamako).

«Je suis resté à Bamako 3 mois pour travailler et gagner de l'argent pour pouvoir payer le passeur. Une fois que j'ai eu la somme demandée, j'ai contacté le passeur qui a planifié la traversée. Le Mali était en guerre et c'était un risque de traverser le pays en tant qu'étranger.»

La deuxième étape du parcours migratoire : De Bamako à Tombouctou.

«J'ai passé par quatre villes au Mali, à chaque fois, on changeait de véhicule et de chauffeur, et à chaque fois on est obligé de payer. Ces chauffeurs étaient notre seule chance, ils connaissaient la route, ils roulaient dans le noir à la tombée de la nuit pour nous éviter les rebelles qui pouvaient nous intercepter en cours de route. Tombouctou c'est la ville là où les échanges de marchandises entre le Mali et l'Algérie s'effectuent, les commerçants algériens venaient échanger les produits alimentaires contre des cigarettes et c'est là où les passeurs s'arrangent avec les chauffeurs de camions de marchandises pour emmener en cachette les migrants jusqu'en Algérie.»

La troisième étape du parcours migratoire : De Tombouctou (Mali) à El-Borj (Algérie).

«L'objectif était d'atteindre les frontières de l'Algérie et d'arriver à la ville d'El Borj. La route était trop longue depuis Tombouctou, le camion traversait le désert, avant d'arriver et à presque 30 km des frontières, le chauffeur du camion nous abandonnait, il nous demandait de continuer à pieds jusqu'aux frontières. On attendait là-bas jusqu'à la tombée de la nuit pour pouvoir traverser en cachette.»

La quatrième étape du parcours migratoire : De El-Borj (Algérie) à Reggane (Algérie).

«On traversait le désert, c'était tellement dur, la nuit faisait tellement froid, on manquait de nourriture et d'eau, on n'avait droit qu'à une heure de pause pour dormir et on reprenait la route. Il y avait même des gens avec nous qui n'ont pas pu supporter le voyage et ils étaient décédés en cours de route. Les passeurs nous abandonnaient en plein milieu du désert, ils nous disaient qu'il ne reste que quelques kilomètres à faire pour atteindre la prochaine ville, au fait, ils nous mentaient, on était forcé de marchait à pieds dans le désert pendant presque 24 heures.»

La cinquième étape du parcours migratoire en Algérie : Reggane – Oran – Maghnia.

«On a continué notre route jusqu'à Oran, on changeait à chaque fois de moyen de transport, puis de Oran vers le village de Maghnia qui se trouvait à la frontière entre l'Algérie et le Maroc. Là-bas c'était vraiment l'enfer, on a vécu le pire, on devait affronter les montagnes, il y avait beaucoup de blessés et de morts en cours de route. On marchait la nuit et dès qu'il fait jour, on se cachait, on restait couché dans les herbes pour que les militaires ne nous voyaient pas.»

La sixième étape du parcours migratoire au Maroc : De Oujda (après passage des frontières) – Rabat - Nador.

«On dormait dans un camp et les contacts des passeurs nous donnaient de quoi se nourrir, de quoi se rhabiller. On a passé un certain temps dans ce camp, puis les passeurs nous ont pris les billets de train pour aller à la capitale, la ville de Rabat. On vivait dans la forêt presque abandonnée, personne n'est au courant de notre présence sauf bien sûr le passeur qu'on attendait son accord ou plutôt le bon moment selon lui pour entamer la traversée. Ça nous est arrivé d'attendre des mois et des mois dans des conditions atroces en assumant le risque d'être arrêté par la police marocaine qui fait souvent des rondes d'inspection dans la forêt. Le jour convenu, il nous a envoyé un camion (une fourgonnette) pour nous emmener jusqu'au port, on était entassé dans le camion comme des sardines, on était trop nombreux. Bien sûr le camion s'est arrêté un peu plus loin du port et on a continué le chemin à pieds, guidé par des jeunes enfants qui connaissaient la route dans la forêt vers le port.»

Après avoir échoué trois tentatives de traversée depuis le Maroc, M. Migrant 17 a été expulsé dans son pays d'origine. Il a décidé alors de partir de nouveau, en compagnie de son épouse qui a fait une petite épargne, tout en planifiant un changement d'itinéraire. Ils sont allés en Libye plutôt qu'au Maroc vu que la traversée de la Méditerranée y est moins coûteuse, et faisant le départ en bateau à partir de la ville de Zaouia, ils ont passé douze heures en mer jusqu'à ce que la police maritime tunisienne les a interceptés.

Lorsque l'on observe de plus près ces étapes par lesquelles ont passé ces migrants africains en Tunisie, on constate qu'elles sont marquées par des espaces variés : désert, montagnes, villages, villes, grandes villes. Ces espaces représentent des relais migratoires qui sont à leur tour révélateurs des conditions dramatiques dans lesquelles se passe le voyage. La fatigue, la soif, la faim, les longues attentes, la maladie, les agressions, les arnaques des passeurs, les abus sexuels, les détentions et les refoulements. Toutes ces violences physiques et psychiques expliquent l'état de vulnérabilité de ces migrants, qui certes quittent leurs pays d'origine pour des raisons différentes, tout en ayant souvent des expériences migratoires similaires.

M. Migrant 18 (30 ans, célibataire, Sénégal, Travailleur migrant) a décidé de quitter son pays afin d'améliorer la situation financière de sa famille. À la première étape de son parcours migratoire, il s'est dirigé vers le Mali où il a travaillé quelques temps pour pouvoir financer la traversée du désert de Gao (Mali) vers In Khalil (Algérie). Ensuite il a fait le voyage pour s'installer à Alger où il a travaillé dans des chantiers de construction pendant 11 mois. Dans une troisième étape, il a décidé d'aller en Libye pour la traversée de la mer, il voulait atteindre l'Europe à tout prix. M. Migrant 18 s'est dirigé alors vers la ville de Deb-Deb, située entre la Lybie et l'Algérie. Une fois à Deb-Deb, il a contacté un passeur pour le guider jusqu'aux libyens qui organisent la traversée du désert jusqu'à la ville de Zintan. Et puis il fallait se déplacer de Zintan à Zaouia pour la traversée de la mer. Finalement le bateau a échoué à Sabratha et M. Migrant 18 a décidé d'aller chez des amis dans la ville de Zouara, là où il a passé trois mois avant de prendre la route vers la Tunisie. Ci-dessous un extrait de l'entretien avec M. Migrant 18 lorsqu'il raconte la traversée du désert la plus difficile de son parcours migratoire de Gao (Mali) vers In Khalil (Algérie).

> *«Dans le pick-up, ils nous font emballer comme dans une boîte de sardine. On nous emballe derrière avec une bâche et les pieds sont attachés, tu ne peux même pas respirer…des fois on nous donne dix minutes pour respirer. On a fait à peu près 4 à 5 jours de traversée dans le désert, il n'y avait ni eau, ni nourriture. On nous a donné un bidon de 5 litres d'eau pour tout le monde. C'était difficile, quand la pluie tombe, on trouve de l'eau mais c'est là que les chameaux boivent. On n'avait pas le choix, on avait soif. On préférait boire cette eau. C'était le plein désert.»*

Pour l'enquêtée Mme Migrante 19 (23 ans, mariée ayant un enfant, Érythrée, migrante forcée, demandeuse d'asile), son parcours migratoire pèse très lourd sur sa psychologie. Elle a suivi, avec son mari, tout un trajet marqué par les obstacles, risques et violences, avant d'arriver enfin en Tunisie alors qu'ils avaient comme projet migratoire, depuis leur pays d'origine, la traversée de la méditerranée. Les principales étapes de leur parcours migratoire se résument comme ce qui suit. La première étape du parcours migratoire, à partir de Asmara (Érythrée) jusqu'aux frontières du Soudan, a pris neuf jours de marche à pieds, guidés par un passeur en vue d'être transportés par des voitures à leur arrivée alors qu'ils ont été pris en otage par des hommes armés à leur arrivée et enfermés dans une maison abandonnée. Mme Migrante 19 et son mari ont dû appeler leurs familles pour payer la rançon et attendre un mois avant d'être libérés et ramenés à Khartoum, la capitale du Soudan. Mme Migrante 19 et son mari ont passé presque une année à Khartoum durant laquelle ils ont travaillé dans des conditions très difficiles. La deuxième étape du parcours migratoire, à partir de Khartoum jusqu'à la ville de Koufra en Libye, là où ils ont passé sept mois enfermés et mal traités dans un hangar. De nouveau, ils ont dû appeler leurs familles pour payer la rançon.

> *«...ils nous donnaient des téléphones pour contacter nos familles, nous abattaient pendant la communication pour que nos proches entendent nos cris et sachent que nous sommes torturés...»*

Après que les mercenaires ont reçu la rançon, ils les ont transférés en une troisième étape à la ville de Beni Walid en Libye, là où Mme Migrante 19 et son mari ont vécu le pire. Pour la troisième fois, ils étaient pris en otage pendant 15 mois et leurs familles ont dû payer la rançon.

> *«J'étais au 7 -ème mois de grossesse, et malgré ça, je n'étais pas épargnée de torture, ils me frappaient, bousculaient, ils ont même versé de l'eau chaude sur mon corps, je porte encore les traces de brûlures...»*

Finalement Mme Migrante 19et son mari ont pris la fuite, ils ont abrité dans des mosquées, et décidé d'aller à la HCR à Tripoli en dernière étape. Le chauffeur de taxi qu'ils ont pris les a kidnappés et enfermés dans une ferme abandonnée proche des frontières tuniso-libyennes pendant presque deux mois. Mme Migrante 19S a pu s'en fuir avec son mari et passer les frontières après trois heures de marche. Elle a finalement accouché en Tunisie dans des conditions très difficiles. L'expérience de l'enquêtée Mme Migrante 19montre la multiplicité des contraintes auxquelles les migrants font face ; contraintes politiques, financières, sociales, spatiales influant fortement le déroulement de leurs parcours. De ce fait, chaque étape du parcours est appréhendée dans le cadre d'une vision globale du projet migratoire et, est marquée par le fait qu'elle soit une étape de ressource financière, une étape de relations sociales, une étape de détention ou simplement une étape de l'ultime décision de poursuivre le chemin risqué. Par ailleurs, il devient de plus en plus indispensable de mener une réflexion sur les conséquences de ces mouvements migratoires sur les espaces parcourus, qu'ils soient des espaces-pays de transit ou des espaces-pays d'accueil. Présenter souvent la Tunisie comme un espace de transit ne permet pas de rendre compte suffisamment de la continuité qui lie les différents espaces dans les parcours migratoires. En effet, les relations entre les deux rives du Sahara constituent de surcroît une opportunité de développement dans l'Afrique, notamment dans l'Afrique du nord, via les flux migratoires.

2.3. Situation administrative en Tunisie

Selon les résultats de l'enquête quantitative, près d'un migrant africain sur deux en Tunisie (40%) déclarent ne pas avoir besoin de visa, autorisant leur entrée en Tunisie, contre 52,3% qui déclarent en disposer de visa ou autres documents et 7,8% entrent d'une manière irrégulière. Parmi les migrants africains qui disposent d'un document d'entrée, 35% possèdent un visa d'étudiant, 30% possèdent une autorisation temporaire de séjour, 18% déclarent avoir le statut d'un touriste, 10% ont un permis de séjour et 2% ont une autorisation de travail.

Figure 2: Répartition des migrants africains en Tunisie selon le document officiel dont ils disposent (%)

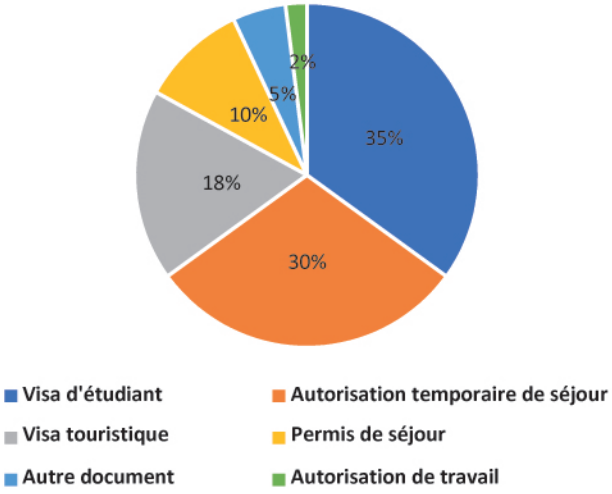

Source : INS, Enquête Nationale sur la migration internationale 2020/2021 (Tunisia - HIMS)

L'enquête qualitative permet de comprendre la complexité des difficultés que rencontre les migrants africains en Tunisie. En effet, détenir un titre de séjour et avoir un travail avec contrat constituent les deux critères d'une véritable installation en Tunisie. Autrement, ils sont condamnés à vivre dans la précarité. Ci-dessous les témoignages des migrants enquêtés sur la question de leur situation administrative en Tunisie.

M. Migrant 18 (41 ans, marié ayant un enfant au pays, Côte d'Ivoire, travailleur migrant)
«Moi bientôt j'aurai trois ans ici en Tunisie et je n'ai pas encore les papiers, je dois payer des pénalités depuis 2018. La première année, c'était la seule année ou j'ai pu avoir le contrat de bailleur, là où je n'ai pas pu faire la scolarité. L'année qui a suivi, j'ai pu me réinscrire mais le bailler ne m'a pas donné le contrat, il m'a tourné tourné jusqu'à bon…alors que les papiers de l'école sont avec moi à la maison. Après il me manquait que le contrat pour aller à la police étrangère pour déposer le dossier et c'est un délai de trois mois pour pouvoir déposer et les trois mois sont passés…»

M. Migrant 19 (23 ans, célibataire, Cameroun, étudiant en 4 -ème année ingénierie)
«Moi je ne me plains pas pour le moment, le seul problème en Tunisie que je peux aborder c'est au niveau de la carte de séjours. La durée c'est seulement un an et ce n'est pas assez long. Un an pour une carte de séjours, c'est petit en fait, et quand on te dit un an tu fais la carte de séjours en octobre et on te la donne en février mars. Moi j'ai reçu ma carte de séjours fin mars, entre temps j'ai la provisoire et la provisoire ne sert pas. Quand on te donne ça en février tu n'as que cinq mois encore avec, après tu refais encore une autre.»

On comprend d'après les entretiens effectués avec les migrants, que cette situation de précarité administrative, prolongée dans la durée et combinée à d'autres circonstances, engendre un sentiment d'échec quant à leur projet migratoire. Les délais d'examen des dossiers pour se voir octroyer une carte de séjour et les frais de pénalité au séjour irrégulier qui s'appliquent si la personne en question souhaite quitter la Tunisie constituent en fait un facteur d'encouragement à la clandestinité. Ainsi la dynamique paradoxale de la Tunisie entre le refus d'adapter le dispositif juridique relatif à la migration et de garantir l'accès à tous les droits socio- économiques pour les migrants a fait que ces personnes ne peuvent ni quitter le territoire tunisien, ni régulariser leur séjour en Tunisie comme le cas de **M. Migrant 20 (31 ans, célibataire, Burkina Faso, Travailleur migrant)**.

«Ça fait maintenant 3 ans que je suis en Tunisie, je peux dire que mon expérience est difficile, je n'ai pas eu la chance d'avoir la carte de séjour donc en quelque sorte je suis bloqué ici, je ne peux ni avancer ni rebrousser chemin et revenir au pays sans payer la pénalité de retard qui est de l'ordre de 80DT par mois donc presque 3000 DT en tout à payer.»

«Entretien individuel avec une migrante de la Nigeria à Medenine»

«Présentation du cadre de l'énquête qualitative
à des migrants subsahariens à Médenine»

Réseaux d'immigration et d'assistance en Tunisie

Les réseaux familiaux et amicaux jouent un rôle important dans les parcours de migration : l'hébergement et la prise en charge au début du séjour, la fourniture d'informations relatives aux conditions de vie et de travail et d'autres services qui aident à faire les premiers pas dans le pays d'immigration. Ils constituent une sorte de structure d'accueil pour les nouveaux arrivants. L'enquête a en effet révèle que près de la moitié (48%) des migrants africains en Tunisie avaient des contacts familiaux ou amicaux avant d'entreprendre le voyage. Les réseaux de migration sont généralement composés des membres de la famille élargie et d'amis. La composition du réseau de la migration en Tunisie est la suivante lors de la migration : 48% des migrants avaient des amis, 26% avaient des liens avec des proches de la famille élargie, 22% avaient des frères et sœurs et 4% avaient des liens avec le conjoint ou les parents.

Figure 10 : Répartition des migrants africains en Tunisie selon la composition du réseau social avant la migration (%)

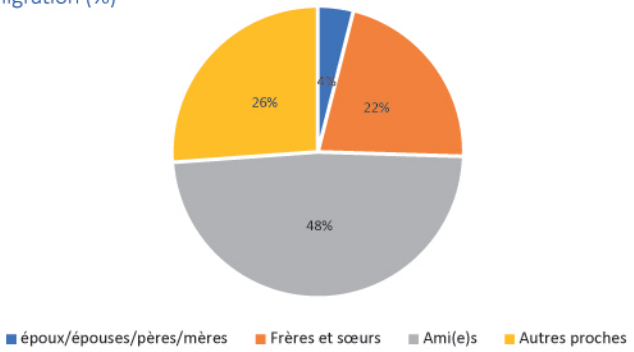

Source : INS, Enquête Nationale sur la migration internationale 2020/2021 (Tunisia - HIMS)

Par ailleurs, la capacité de mobilisation par les migrants du réseau familiale et amicale mêlée aux informations transmises avant leur départ et aux renseignements qu'ils reçoivent au cours du voyage constituent un ensemble de stratégies à adopter dans les différentes étapes de leurs parcours migratoires. La majorité des interviewés intériorisent en effet l'idée selon laquelle qu'une simple connaissance est susceptible de leur venir en aide à un moment ou un autre de leur parcours grâce à un extraordinaire esprit d'entraide et de solidarité fraternelle entre eux. Ainsi le type d'assistance le plus courant, pour ceux qui ont reçu l'aide lors de l'arrivée en Tunisie, est l'hébergement et l'alimentation (43%), suivi de l'aide à la recherche d'un logement (37%), aide à l'emploi ou information sur l'emploi (11%) et aide financière et prêts 6%.

Figure 11 : Répartition des migrants africains en Tunisie selon le type d'aide reçue lors de l'arrivée en Tunisie (%)

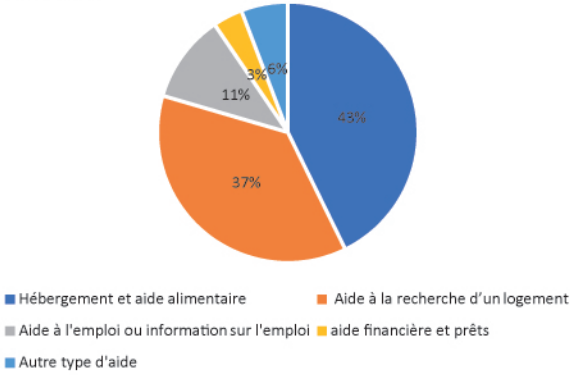

Source : INS, Enquête Nationale sur la migration internationale 2020/2021 (Tunisia - HIMS)

Les migrants originaires de l'Afrique qui n'ont pas accès aux circuits officiels de migration s'appuient de plus en plus sur les relations sociales pour pouvoir s'installer en Tunisie, être logés et trouver un travail. Les réseaux sociaux qu'ils croisent et activent ne se limitent pas au milieu familial, amical ou communautaire, mais intègre des acteurs très divers. L'efficience des réseaux d'aide, qu'ils soient familiaux, amicaux ou autres, permet de dépasser le prisme du facteur économique dans les pays d'accueil exerçant une certaine attraction, afin de comprendre les logiques de mobilité des migrants.

M. Migrant 21 (38 ans, célibataire, Côte d'Ivoire, migrant forcé)
«J'ai quitté mon village pour aller à la capitale Abidjan mais c'était juste pour quelques jours le temps que je me décide où je devrais aller. Je me suis renseigné un peu et j'ai appris qu'un ami à moi vivait en Tunisie. Je suis entré en contact avec lui à travers sa famille et deux mois après, il a accepté de m'héberger chez lui en Tunisie, il m'a même encouragé à le faire. À mon arrivée, mon ami est venu me chercher à l'aéroport et on est allé à Al-Maamoura là où il travaillait dans un café, c'était aussi l'endroit où il dormait, il a demandé l'accord de son patron pour que je puisse passer un peu de temps ici et travailler avec lui.»

M. Migrant 22 (41 ans, marié ayant un enfant au pays, Côte d'Ivoire, migrant travailleur)
«Ma belle-sœur, la femme à mon cousin, a vécu en Tunisie et connaissait quelqu'un ici, elle l'a contacté, il m'a dit si tu payes le billet, le passeport et tout, moi je peux t'accueillir chez moi. C'est comme ça que je suis venu. Il m'a accueilli à l'aéroport, il travaillait chez un français, il faisait le gardiennage avec un peu de tout, à Gammarth supérieur. Donc c'est chez lui qu'il m'a accueilli. Dans le jardin, il y'avait une petite maisonnette, c'est là-bas qu'on était. J'ai fait deux semaines chez lui et après il m'a mis en contact avec une amie qui était dans une autre cité jusqu'au moment au j'ai pu avoir un boulot et un petit studio.»

M. Migrant 23 (25 ans, célibataire, Tchad, travailleur migrant)
«Mon ami m'a accueilli à l'aéroport et à son domicile. On partageait les chambres dans un même appartement et j'ai eu tout de suite un boulot. Au bout de trois jours, j'ai travaillé dans une société de vente de matériels électriques à Megrine. Lui il a travaillé là-bas, il était déjà en contact avec le gérant de la société et il l'a contacté pour moi. C'est comme ça que j'ai intégré la société.»

Les migrants installés favorisent en effet l'arrivée de nouveaux migrants à l'intérieur de réseaux déjà constitués en Tunisie. Ceci reflète l'importance du rôle joué par les réseaux migratoires dans la structuration du parcours des migrants en Tunisie et la façon dont les logiques sociales et familiales se maintiennent dans le cadre de la mobilité géographique. Bien que les réseaux sociaux et familiaux apparaissent comme une constante dans l'histoire de la migration, les entretiens individuels avec les migrants montrent que ces réseaux représentent des acteurs essentiels dans le système migratoire actuel en jouant le rôle de structures intermédiaires entre les enquêtés qui ont migré individuellement et le contexte social en Tunisie. Autant les migrants sont faiblement dotés en ressources économiques, éducatifs et juridiques, autant ils ont le plus recours aux réseaux d'immigration pour réussir l'installation.

Visite d'un centre d'hébergement des migrants à Chebba - Mahdia

Présentation du cadre de l'énquête qualitative à des migrants subsahariens à Sousse

Situation professionnelle

Au moment de l'enquête, 42% des migrants en Tunisie exercent une activité professionnelle. La part des actifs occupés est inférieur (30%) durant les trois derniers mois précédant leur départ du pays d'origine. La part des migrants africains chômeurs atteint 22% en Tunisie, contre 20% durant les trois derniers mois précédant leur départ. En ce qui concerne la part de la population inactive, elle est de l'ordre de 36% de migrants qui sont en dehors du marché du travail en Tunisie. Quant au statut professionnel, celui qui est le plus dominant pour la population des migrants actifs occupés, c'est le statut du salariat (98,3%).

Figure 12: Situation dans la profession selon état d'activité

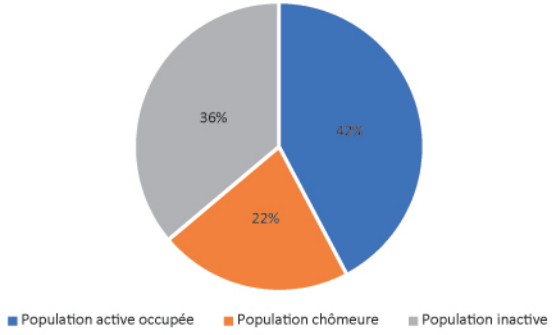

Source : INS, Enquête Nationale sur la migration internationale 2020/2021 (Tunisia-HIMS)

Le travail occupe une place essentielle dans les parcours migratoires puisqu'il représente la voie principale de l'insertion sociale des migrants. En effet, la combinaison adéquate des éléments juridiques et sociaux pourrait institutionnaliser leur participation à la production des biens et des services socialement et économiquement valorisés sur le plan national. En l'absence de ces éléments primordiaux, on assiste à une situation de déstabilisation et de désintégration sociale des migrants installés en Tunisie. Par ailleurs, les témoignages des enquêtés sur leur situation professionnelle ont révélé que parmi les caractéristiques principales de l'emploi de la main- d'œuvre migrante, c'est l'informalité de l'emploi en lien étroit avec l'irrégularité du séjour. Tous les travailleurs migrants enquêtés travaillent sans contrat écrit. Ainsi, les pratiques d'exploitation de cette catégorie de travailleurs vulnérables semblent évidentes pour les migrants sans aucun contrôle et réglementation en la matière. Ces pratiques ont été décrites par la majorité des enquêtés, travaillant dans différents secteurs, comme des pratiques abusives, leur imposant des conditions de travail inhumaines. Ils reçoivent une rémunération indécente et subissent des conditions pénibles et de durée supérieure à la norme journalière de travail.

M. Migrant 24 (24 ans, célibataire, Côte d'Ivoire, travailleur migrant)

«Je suis au chômage, j'ai arrêté parce que je m'entendais plus avec le patron. Je travaillais dans les olives, dans le nettoyage des déchets mais je n'étais pas bien avec le patron, il négociait beaucoup ma rémunération, c'est pour nettoyer et déboucher les filtres. Quand la saison des olives a commencé, la charge de travail a augmenté pour redémarrer les machines et tout ça…on m'a proposé 40 dinars pour 10h de travail par jour et j'ai accepté. Le problème s'est posé le dernier jour du travail parce que 18h est arrivé et le travail n'est pas fini donc on me laisse travailler encore 4h du temps et ça c'était un dimanche. Quand j'ai contesté, il s'enflammait, il commençait à parler et parler mais j'ai dit non moi aussi je ne me suis pas laissé fait. Le propriétaire de l'entreprise est venu et m'a demandé de se calmer pour pouvoir redémarrer les machines le plus tôt possible. J'ai demandé que je sois payé double journée et il a accepté. Après m'avoir donné mon salaire, j'ai trouvé que le compte ça ne tombe pas. On s'est disputé, j'en ai marre parce qu'à chaque fois c'est les mêmes histoires qui se répétaient.»

Mme Migrante 25 (36 ans, célibataire, Guinée, travailleuse migrante)

«Récemment on m'a écarté du travail parce que j'ai commencé à réclamer mes droits. C'était une société de volailles, je travaillais la nuit dans l'abatage, plus de dix heures par jour de travail, j'étais payée 150 dinars par semaine. Au fait je travaillais au noir, je n'avais pas de droits ni de couverture sociale mais quand même je suis payé à la fin de chaque semaine. J'ai ensuite compris que les heures que je travaillais par jour étais plus que les heures réglementaires et que ce sont des heures supplémentaires. Lorsque j'ai réclamé à la cheffe, elle a fait en sorte de me mettre à l'écart et elle m'a envoyé un jour un sms me disant qu'il y n'y a plus de travail dans l'usine et qu'elle va me contacter dès que le travail va reprendre.»

Le secteur des services (commerce et services domestiques) occupe plus de la moitié (60%) des migrants actifs occupés, l'industrie (construction et autres services) constitue le deuxième secteur pourvoyeur de postes d'emploi pour les migrants (29,5%). En troisième position, vient le secteur de l'agriculture (10,5%) (figure). Par ailleurs, la résignation de certains migrants par rapport à la précarité de leur situation professionnelle est bien remarquable, comme en témoigne les propos du migrant JL (36 ans, célibataire, Côte d'Ivoire, migrant travailleur). En effet, il cerne implicitement la différence entre le travail nécessaire pour « survive » et la forme concrète de l'emploi lié à un contrat de travail et au statut social de protection qu'il confère. C'est dans la perspective du travail en tant que nécessité et en tant que stratégie de survie qu'il rapporte les faits. Cette attitude de fatalisme de l'enquêté nie sa liberté de choix en tant que travailleur migrant vivant une grande précarité. De surcroît, plusieurs migrants interrogés pensent que leur volonté de travailler dur devrait être une caractéristique davantage prise en compte par les pouvoirs publics alors qu'elle passe encore trop souvent inaperçue. Ainsi pour la communauté africaine installée en Tunisie, il s'agit d'une migration de survie beaucoup plus qu'une migration économique permettant le passage vers un nouveau statut social.

«Quand j'ai commencé à travailler ici en Tunisie, c'était dans le bâtiment, on faisait la marbrerie par machine, on me payait par semaine. J'ai travaillé aussi dans la maçonnerie, voilà depuis quatre ans je travaille tantôt dans la maçonnerie tantôt dans la marbrerie. Ici on n'a pas de choix, moi je loue ma maison, je paye mes factures, donc on n'a pas le choix. Pour un aventurier, il n'y a pas de choix, il doit travailler dur pour subvenir à ses besoins, pour payer la nourriture, le loyer, la facture, pour ne pas dormir dans la rue.»

Figure 13: Situation professionnelle selon secteur d'activité (%)

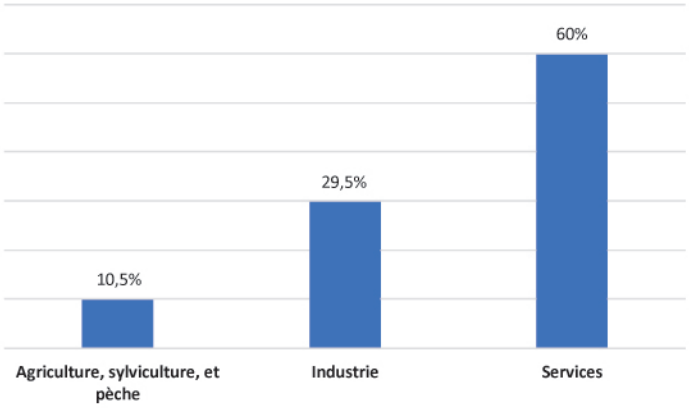

Source : INS, Enquête Nationale sur la migration internationale 2020/2021 (Tunisia-HIMS)

Quant aux délais d'attente pour avoir le premier emploi, ils sont majoritairement inférieurs à 3 mois (62%) alors que 27% des migrants attendent entre 3 et 6 mois avant d'avoir le premier emploi et 11% passent plus que 6 mois dans l'attente. Par ailleurs, 58% des migrant portent une perception positive sur leur profession actuelle par comparaison à celle du pays d'origine contre 20% qui en ont une perception négative et 22% qui ne perçoivent aucune différence dans la situation professionnelle au pays et en Tunisie.

Figure 14: selon délais d'attente avant d'avoir le premier emploi (%)

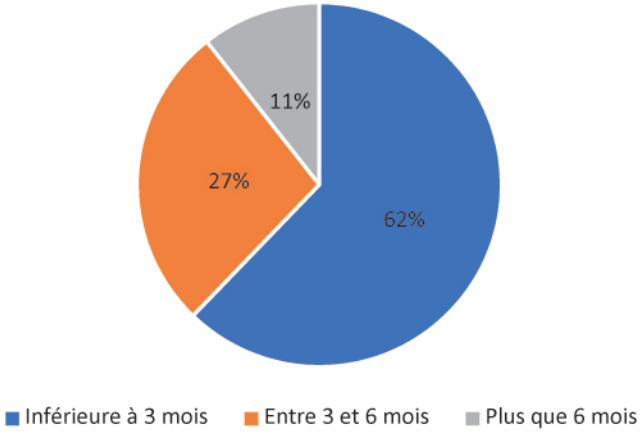

Source : INS, Enquête Nationale sur la migration internationale 2020/2021 (Tunisia - HIMS)

Il importe de considérer les effets concrets de la migration sur la mobilité sociale des migrants, en d'autres termes sur leurs parcours socioprofessionnels dans le pays d'accueil. En effet, la résolution de la question de la mobilité sociale par la migration reste profondément liée à la trajectoire sociale antérieure des enquêtés mais aussi à celle des migrants africains en Tunisie d'une manière générale. Pour ces derniers, le fait d'être immigrés a une influence directe sur leur manière d'apercevoir leurs parcours sociaux et permet de comprendre la logique selon laquelle l'enquêté Migrant 26 (36 ans, célibataire, Côte d'Ivoire, travailleur migrant) considère que son statut professionnel au pays d'origine est mieux que celui en Tunisie. Son témoignage qui va suivre est révélateur du vécu de certains migrants conscients de la dévalorisation de leurs compétences sur le marché de l'emploi tunisien, mais dont les effets du déclassement social sont difficiles à accepter. Les propos de l'enquêté démontrent la mobilité sociale descendante à laquelle plusieurs migrants africains font face tout en disposant de compétences qu'ils ne peuvent monnayer ou convertir sur le marché de l'emploi en Tunisie.

> *«Dans mon pays, j'ai travaillé dans l'agriculture, j'ai planté le cacao, j'ai fait du café, j'ai planté la Cola. Je n'étais pas un salarié, j'ai créé moi-même mes implantations presque pendant dix ans dans la terre de mon père. C'est compte tenu de la crise ivoirienne qu'on s'est retrouvé ici. Par la suite, j'ai travaillé dans un hôtel pendant trois ans à Abidjan, ça c'était pendant la crise, j'ai travaillé aussi dans l'élevage. Ici on est venu pour s'aventurer mais on n'a pas la possibilité de faire ce qu'on faisait là-bas. En potager, j'ai une expérience pour la laitue, pour le chou, pour les concombres. J'ai une expérience mais je ne peux pas exploiter la terre ici à mon nom mais quelqu'un d'autre peut m'exploiter pour me payer encore moins.»*

L'enquêté Migrant 27 (32 ans, célibataire, Burkina Faso, travailleur migrant) décrit des pratiques systématiques de ségrégation raciste à travers lesquels les migrants sont sujets à de nombreux abus lors du travail ; leur situation administrative par rapport à l'irrégularité du séjour ne fait qu'accentuer ces pratiques. Ces abus sont souvent en lien avec les conditions de travail précaires dans le secteur de la construction. Un secteur là où les travailleurs migrants se trouvent sur les chantiers avec les travailleurs nationaux, et là où le principe d'égalité de traitement entre travailleurs nationaux et travailleurs étrangers, garanti par la loi, n'est guère respecté par les employeurs et les chefs de chantiers.

«Moi quand j'ai commencé en 2016, j'étais payé à 20 dinars par jour. Maintenant je suis payé à 30 dinars, ce qui n'est pas normale. Je travaille 8 heures par jour, c'est beaucoup, et puis on te met une pression, on a une pause de 30 min à midi trente et puis il faut recommencer tu vois ! On travaille dans les chantiers de villas au golf à Gammarth avec un entrepreneur. Ce qui n'est pas normale, c'est que les tunisiens sont mieux payés. Le travail c'est le travail, nous on travaille dure, on travaille beaucoup, alors que le tunisien, lui, il est là, il se repose. Alors que si toi t'es arrêté pour une minute, le patron te surprend en même temps. Moi presque à deux reprises, on m'a renvoyé comme ça. Et le patron, il s'en fou toujours de quoi tu racontes toi en tant que migrant, il ne prend en considération que ce que le tunisien raconte. Nous on travaille dure comme une machine, comme nous sommes migrants, on se soumet, on traverse beaucoup de trucs.»

Perceptions sur l'expérience de vie en Tunisie

La part des migrants qui considèrent, positive, l'attitude des représentants du gouvernement envers les migrants est de 43% (17% excellente et 26% bien). Il est à relever, à ce sujet, que 53% des migrants jugent, ni positive ni négative, l'attitude des représentants du gouvernement envers eux. Un migrant sur deux (51%) estime que les voisins ont une bonne attitude envers les migrants, et quatre migrants sur dix jugent, ni positive ni négative, l'attitude des voisins envers eux. Ces proportions sont presque identiques en ce qui concerne l'attitude des résidents locaux envers les migrants.

Figure 15: Répartition des migrants selon les perceptions de l'attitude des voisins, résidents locaux et représentants du gouvernement à leur égard en Tunisie (%)

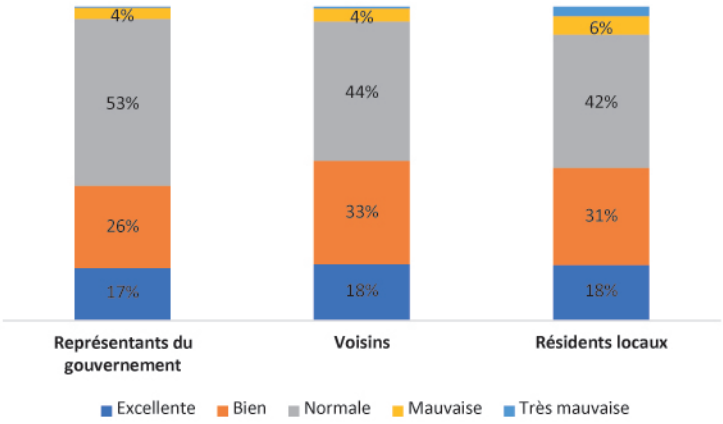

Source : INS, Enquête Nationale sur la migration internationale 2020/2021 (Tunisia-HIMS)

L'attitude de la communauté locale envers les migrants joue un rôle significatif dans la réussite du processus de leur intégration. Les tendances semblables dans les résultats de l'enquête quantitative et l'enquête qualitative suggèrent que les attitudes positives envers les migrants originaires de l'Afrique sont les plus répondues. Ceci favorise les effets bénéfiques de l'intégration par opposition aux coûts sociaux d'une intégration inefficace des migrants en synergie avec leur situation professionnelle précaire. Considérer ainsi le sens subjectif que les migrants accordent à l'attitude de la communauté locale envers eux contribue à comprendre les mécanismes élémentaires par lesquels l'intégration se produit.

Mme Migrante 28 (26 ans, mariée ayant un enfant, Burkina Faso, travailleuse migrante)
«Dans la période du confinement, c'était très dur, c'était trop compliqué vu que mon mari ne travaillait plus, mais on s'en sortait quand même grâce à la générosité des voisins, ils nous ont vraiment aidé, ils nous ont donnée de l'argent, parfois de la nourriture, ils étaient trop gentils avec nous. Dieu merci. En comparant notre situation dans notre pays, je peux dire qu'ici, avec toutes les difficultés qu'on a, on s'en sort mieux, la vie au Burkina Faso est très compliquée, tout est plus cher par rapport à la Tunisie, ce n'est pas évident de trouver du travail là-bas. Malgré tout, la vie en Tunisie est encore mieux, on est à l'aise, personne ne te dérange, on est au moins tranquille ici.»

M. Migrant 29 (28 ans, célibataire, Erythrée, demandeur d'asile)
«J'avais un ami Libyen, c'est lui qui m'a conseillé de quitter la Libye et d'aller plutôt en Tunisie, il m'a bien confirmé que ça ne sera pas le paradis pour moi, mais quand même je serai plutôt à l'aise. J'ai réussi à le faire et j'ai passé les frontières et arrivé en Tunisie, j'étais renvoyé par la garde nationale à la Croix rouge puis au foyer de Médenine où j'ai passé trois mois, tout s'est bien passé là-bas, j'étais bien traité, tout le monde était respectueux envers moi, je n'avais pas eu de problème le temps que je me suis rétabli de ma maladie. Ils m'ont emmené à la HCR ou j'ai pu obtenir la carte de demandeur d'asile, puis de Médenine, je suis allé à Djerba où j'ai réussi à avoir un travail dans un hôtel. J'aimerais rester ici en Tunisie, poursuivre mes études et avoir un bon travail, parce qu'avant tout, ici il y a la paix, la liberté, on est tranquille, à l'aise et en sécurité.»

Par ailleurs, les migrants exprimant une amélioration de leur niveau de vie actuel par comparaison à celui dans le pays d'origine sont représentés par la proportion de 45,7%. Quant à la perception neutre dans le changement du niveau de vie, elle est exprimée par 33,8% des migrants. Pour ceux qui ont exprimé une légère régression ou une régression notable, ils sont représentés respectivement par les pourcentages de 12,5% et 6,6%.

Figure 16: Répartition des migrants selon l'appréciation du niveau de vie actuel par rapport à celui dans le pays d'origine (%)

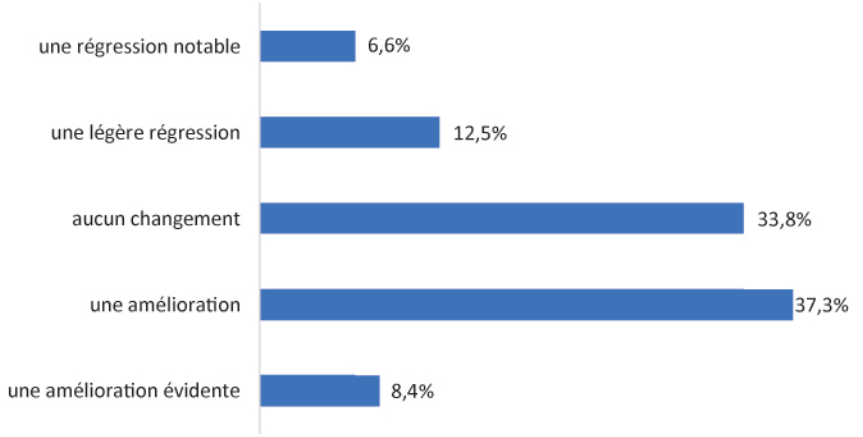

Source : INS, Enquête Nationale sur la migration internationale 2020/2021 (Tunisia-HIMS)

En effet, la migration qui introduit une rupture avec le mode vie antérieur constitue un champ privilégié des changements intervenant au niveau de la perception des migrants par rapport à leur niveau de vie. Les structures sociales, dans la migration internationale, étant éloignées et présentant de fortes différences en matière de pratiques de consommation et de politiques publiques, rendent la perception d'un changement dans les niveaux de vie évident. Même si certains migrants se trouvent dans une position sociale relativement plus basse que celle qu'ils avaient dans leurs pays d'origine, ils expriment un sentiment de satisfaction car les conditions de vie qui y sont associées sont meilleures. Les sentiments de la liberté, la sécurité, le bien-être jouent de manière significative sur la perception que les migrants portent sur leur vie en Tunisie. Il s'agit dès lors de saisir la diversité des critères d'évaluation d'une nouvelle vie sur lesquels se fondent les appréciations individuelles des enquêtés.

Les paroles des migrants illustrent ainsi plusieurs facettes qui interviennent dans la détermination du jugement individuel, à savoir le confort, la liberté, mais aussi le mode de vie. De ce fait, il importe de souligner l'aspect multidimensionnel du sentiment de bien-être dans le pays d'accueil. D'un côté, l'appréciation personnelle de la vie en migration dépend des facteurs objectifs, à savoir la situation professionnelle et financière des migrants. De l'autre, le vécu comporte une part importante d'évaluation relative à la satisfaction exprimée face aux divers domaines de la vie.

M. Migrant 30 (41 ans, marié ayant un enfant au pays, Côte d'Ivoire, migrant travailleur)
«Le niveau de vie ici est mieux qu'au pays, au moins on peut travailler même sans contrat. En tous cas moi je n'ai pas eu de problèmes avec un bailleur ou autre qui se plaint de moi malgré le peu que je gagne je me débrouille assez bien. Au pays, il est impossible de vivre comme ici avec le peu que je gagne ou bien même de louer une maison et d'habiter dans un quartier comme celui où je suis, la vie est beaucoup plus cher là-bas. C'est seulement ici, si le gouvernement décide d'ouvrir un peu le pays aux autres, la Tunisie pourrait mieux gagner. Si seulement les douanes ivoiriennes et tunisiennes facilitent les procédures d'import-export des marchandises ça va être génial. La procédure est compliquée, c'est ce qui bloque les choses. On me pose souvent des questions par rapport à ça depuis le pays, il y'en a des personnes qui ont l'argent et qui veulent investir dans le commerce des marchandises.»

M. Migrant 31 (26 ans, célibataire, Guinée, travailleur migrant)
«Pour le moment je ne gagne pas beaucoup mais ça continue, la vie continue toujours, ça va aller. Ce que j'aime ici, d'abord c'est la liberté, je suis libre parce que je fais ce que je veux, mais je ne veux pas faire ce qui est hors la loi, voilà ! Je vis selon la loi, je vis aussi selon mes moyens, donc en Tunisie ça se passe bien parce que je vis dans la paix, la liberté ne s'achète pas. Si tu es libre, tu as tout, donc je suis là, je sors, je vais où je veux voilà ! Je se suis libre d'aller même à Tunis, je prends des photos, des fois je vais à la plage, je me sens à l'aise malgré qu'il y'a pas d'économies mais je me sens à l'aise. Je me nourris, sur le plan sanitaire, je m'en sors, il y a les bons produits, les médicaments de la pharmacie. En Guinée, ça ne se passe pas comme ça, pour avoir les bons médicaments ce n'est pas facile, tous les médicaments chez nous sont truqués, des fois au cours d'une petite maladie tu peux mourir. Ici c'est mieux, il y a des aides, des fois quand tu tombes malade, on te prend en charge, des fois un voisin un tunisien peut te venir en aide, la majeure partie est bien, la majorité. J'ai vécu de bonnes situations, ce n'est pas à 100% mais c'est encore mieux. Ici je peux dire qu'on est bien logés, on est bien nourris parce qu'il y a quoi manger, et puis c'est moins cher. Dans notre pays, il n'y a pas assez quoi manger, et c'est seulement le riz, ici c'est diversifié, il y a plusieurs types de nourriture. Au pays, si ce n'est pas le riz, c'est le riz. Ici, nos salaires ne sont pas tellement bien mais on se débrouille.»

Conclusion

Comme l'a bien montré l'enquête quantitative, l'effectif des migrants africains en Tunisie a nettement augmenté ces dernières années, il est passé de 7200 en 2014 à 21466 en 2021. C'est une population migrante jeune à dominance masculine (près de deux milles hommes pour mille femmes). Les migrants sont majoritairement actifs (taux d'activité 64%) et caractérisés par une forte concentration géographique dans la région du Grand Tunis. L'enquête qualitative a confirmé la tendance à la volonté des migrants d'inscrire leurs choix de résidence selon les opportunités d'emploi mais aussi selon le sentiment de « bien être » dans une région ou une autre. Par ailleurs, la majorité des migrants enquêtés exprime des vulnérabilités variées, causées par la violation de leurs droits tout au long de leurs périples migratoires entre autres facteurs. Également, la situation de précarité administrative, prolongée dans la durée et combinée à d'autres circonstances, engendre un sentiment d'échec quant à leur projet migratoire.

Quant à leur situation professionnelle, l'enquête qualitative a révélé que parmi les caractéristiques principales de l'emploi de la main-d'œuvre migrante, c'est l'informalité en lien étroit avec l'irrégularité du séjour. Ils reçoivent une rémunération indécente et subissent des conditions de travail pénibles. Cependant, l'attitude de la communauté locale envers les migrants joue un rôle significatif dans le processus de leur intégration. Les sentiments de liberté, sécurité et bien-être impactent également de manière significative la perception que les migrants portent sur leur vie en Tunisie. Leur appréciation personnelle de la vie en migration dépend de facteurs objectifs, à savoir la situation professionnelle et financière, et de facteurs subjectifs relatifs à la satisfaction exprimée face aux divers domaines de la vie.

Par ailleurs, la poursuite de la croissance démographique, la faiblesse économique, l'instabilité politique et les changements climatiques dans de beaucoup de pays africains maintiennent les pressions migratoires et continueront à le faire pendant des décennies. De ce fait, la population africaine en Tunisie continue à augmenter par accroissement naturel et par immigration, et a créé finalement une population visiblement distincte de la population nationale. Actuellement, cette population n'a jamais fait objet de projections, mais un afflux similaire à ces dernières années nécessite une politique officielle, instaurant un système ayant la capacité d'absorber les flux irréguliers d'une façon harmonisée et ordonnées à travers des structures nationales stables et bien ancrées. Face à une réelle précarité professionnelle des migrants installés en Tunisie, mais aussi une intégration sociale positive en quelques sortes, révélée par l'enquête qualitative, les pouvoirs publics doivent miser sur le fait que la « nouvelle diversité » est une source bienvenue d'enrichissement culturel et économique à l'instar de plusieurs pays traditionnels d'immigration.

«Entretien de groupe avec deux migrants subsaharien à Sfax»

«Entretien de groupe avec deux migrants subsaharien à Zarzis»

«Entretien individuel avec une migrante de la Côte d'Ivoire à Sousse»

«Travail Terrain - Entretien avec les migrants subsahariens à Sfax»

L'enquête **TUNISIA-HIMS** s'insère dans le cadre de la composante 1 "Gouvernance de la Migration" du programme **ProGreS Migration Tunisie** financé par l'Union européenne à travers le Fonds fiduciaire d'urgence (FFU). La composante "Gouvernance de la Migration" est mise en œuvre par ICMPD avec un budget de 3 M €.